

Les balises collectives

Pour un milieu de vie respectueux et chaleureux

Participante
Membre
Bénévole
Équipe de travail*

Au Centre de Femmes Montcalm, je m'engage à :

- Parler de mes croyances et mes appartenances politiques sans partisanerie.
- M'abstenir de faire de la sollicitation ou de la promotion, ex: services, ventes, etc.
- Interagir avec les autres de façon égalitaire et inclusive.
- Avoir un langage et un comportement respectueux.
 - Aucun geste ou parole empreints d'agressivité ne seront tolérés.
- Respecter les horaires et être ponctuelle.
- Participer aux contributions volontaires, et ce, à la capacité de mes moyens.
- Accueillir les autres dans leurs différences.
 - Aucun propos ou geste discriminatoire ne seront tolérés, ex: racisme, capacitisme, jugement sur l'apparence, etc.
- Respecter mes limites et celles des autres.
- Veiller à ce que mes conversations soient « confortables » pour l'ensemble des femmes présentes dans les aires communes.
- Être responsable d'exprimer mes besoins.
- Respecter la vie privée et le droit à la déconnexion de l'équipe de travail.
- Reconnaître qu'il y a des politiques et des procédures en vigueur pour favoriser un milieu de vie en cohérence avec la mission du centre.
- Prendre soin du matériel que j'utilise et des lieux que je fréquente.
- Reconnaître que le matériel du centre sert aux besoins collectifs et à l'accomplissement de la mission. Il ne peut répondre à mes besoins individuels.
- Reconnaître que mes propos ont un impact. J'utilise des propos constructifs envers l'organisme et ses partenaires. En cas d'insatisfaction, j'utilise les mesures en place.
- Respecter les valeurs du Centre de Femmes Montcalm.

Valeurs :

Respect

- Écouter son rythme et respecter celui des autres.
- Porter une attention aux mots, au ton et au non-verbal.

Confidentialité

- Ne pas parler d'une femme en son absence, parler au «JE».
- Parler pour soi, laisser l'autre choisir ce qu'elle a envie de nommer.

Égalité

- Donner le droit de parole à toutes les femmes.
- Chaque membre a les mêmes droits et obligations.



Advenant le non-respect de cette balise collective, des mesures adaptées selon la gravité du manquement seront prises.

***L'équipe de travail sera référée à la politique lui étant attribuée.**

Les balises collectives

Pour un milieu de vie respectueux et chaleureux.

Advenant le non-respect d'une ou de ces balises, d'une politique interne ou d'une loi, des mesures adaptées selon la gravité du manquement seront prises afin que cessent le ou les comportements. Ces procédures ne sont pas linéaires. Les mesures seront adaptées selon chaque situation.

Rappelons que l'organisme est basé sur des valeurs sociales et s'enracine dans un mouvement d'Action Communautaire Autonome et féministe. Il doit également mettre en place des mesures afin de répondre aux normes et lois qui le régissent, tels que la CNESST, le cadre normatif du PSOC, la loi 25, etc.

Les avis sont des documents confidentiels. Ils sont consignés selon la charte de confidentialité du Centre de Femmes Montcalm.

Procédures

Avis verbal

La co-coordination est mandatée pour émettre un avis verbal qui sera accompagné d'une intervention. Par la suite, le conseil d'administration sera informé de la démarche.

Avis écrit

La co-coordination recommande au conseil d'administration d'émettre un avis écrit. Ensuite, une intervention sera réalisée auprès de la femme par une-coordonnatrice.

Suspension

Une femme peut être suspendue pour des motifs raisonnables. Sous la recommandation de la co-coordination le conseil d'administration déterminera le délai et le processus de retour.

Perte de statut

Le conseil d'administration peut destituer une femme de son statut. Le tout peut être recommandé par la co-coordination.

Appel

La femme qui désire nommer son désaccord en lien avec l'une des procédures ci-haut doit adresser au conseil d'administration une lettre via info@femmesmontcalm.com dans les 5 jours ouvrables suivant la structure émise.

Le conseil répondra à cette requête dans les 15 jours ouvrables.